

JUDO-QUÉBEC INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2026

JUDO-QUÉBEC INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2026

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6-7
Évolution de l'actif net	8
Bilan	9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11-16
Renseignements supplémentaires	
Annexe - Placements Sports & Loisirs	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de JUDO-QUÉBEC INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de JUDO-QUÉBEC INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2025 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de JUDO-QUÉBEC INC. au 31 mars 2025, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹
Montréal, le 3 juin 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° 129449

JUDO-QUÉBEC INC.
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

OPÉRATIONS RÉGULIÈRES

	2025	2024
PRODUITS	\$	\$
Subventions		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur		
Fonctionnement	258 808	203 804
Omnium du Québec	8 500	7 000
PAFICCL	-	7 349
Autres	25 000	34 178
Ville de Montréal	1 617	7 000
PME Montréal	-	3 000
Excellence sportive de l'île de Montréal (ESIM)	-	4 526
Institut national du sport du Québec	1 864	38 446
Institut national du sport du Québec - CDEE	43 308	13 808
	339 097	319 111
Produits d'opérations		
Cotisations des membres	834 390	743 985
Inscriptions - stages, passages de grades et PNCE	79 657	74 951
Inscriptions - tournois et championnats	213 072	219 001
Location et vente de tatamis	7 395	10 112
Événements spéciaux et divers	53 975	60 858
Revenus de placements	27 584	18 788
Programme Placements Sports et Loisirs	172 047	147 833
	1 388 120	1 275 528
	1 727 217	1 594 639
CHARGES		
Projet - fonctionnement et régie	737 039	748 765
Projet - vie démocratique	321 950	312 299
Projet - activités de stage	22 193	33 640
Projet - PNCE	20 392	21 531
Projet - passages de grades	12 152	12 125
Projet - réseau de compétition	229 506	188 988
Projet - activités diverses	67 157	89 968
Placements Sports et Loisirs (annexe)	172 047	147 833
Amortissement des immobilisations corporelles	25 134	23 570
	1 607 570	1 578 719
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	119 647	15 920

JUDO-QUÉBEC INC.
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

EXCELLENCE	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur		
Excellence	178 526	163 606
Judo Canada	6 750	750
Engagement des entraîneurs	108 452	108 452
	293 728	272 808
Inscription des athlètes	396 249	150 369
	689 977	423 177
 CHARGES		
Transport, hébergement et inscriptions	547 939	300 931
Officiels	30 330	25 633
Soutien aux entraîneurs	111 708	108 707
	689 977	435 271
 INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	(12 094)

JUDO-QUÉBEC INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026				2025	
	Investi en immobi- lisations	Affecté - Excellence	Affectés au Programme Placements Sports	Non affecté	Total	Total
	\$		\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	87 860	29 478	71 284	449 211	637 833	634 007
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(25 134)	(*) -	-	144 781	119 647	3 826
Acquisition d'immobilisations	994	-	-	(994)	-	-
Programme Placements Sports (note 3)	-	-	172 047	(172 047)	-	-
Affectation des charges au Programme Placement Sports (note 3)	-	-	(172 047)	172 047	-	-
SOLDE À LA FIN	63 720	29 478	71 284	592 998	757 480	637 833

JUDO-QUÉBEC INC.
BILAN
AU 31 MARS 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	238 099	346 442
Placements à court terme (note 4)	140 000	140 000
Débiteurs (note 5)	611 268	431 426
Frais payés d'avance	34 426	80 108
	1 023 793	997 976
PLACEMENTS (note 4)	100 000	-
IMMOBILISATIONS (note 6)	63 720	87 860
	163 720	87 860
	1 187 513	1 085 836
 PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	346 493	329 102
Apports reportés (note 9)	83 540	118 901
	430 033	448 003
 ACTIF NET		
AFFECTÉ - EXCELLENCE	29 478	29 478
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	63 720	87 860
AFFECTÉS AU PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS	71 284	71 284
NON AFFECTÉ	592 998	449 211
	757 480	637 833
	1 187 513	1 085 836

APPROUVÉ

JUDO-QUÉBEC INC.
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	119 647	3 826
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	25 134	23 570
Cessions d'actifs immobilisés	-	3 410
	144 781	30 806
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(179 842)	186 773
Frais payés d'avance	45 682	(52 476)
Créditeurs	17 391	95 962
Apports reportés	(35 361)	(30 558)
	(152 130)	199 701
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(7 349)	230 507
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisation	(977)	(13 438)
Variation des placements	(100 000)	-
	(100 977)	(13 438)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'emprunt et de la marge bancaire	(17)	(17)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(17)	(17)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(108 343)	217 052
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	346 442	129 390
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	238 099	346 442

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

JUDO-QUÉBEC INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exempté de l'impôt sur le revenu. Ses objectifs sont les suivants:

- * Former et exploiter une association sportive, promouvoir le sport du judo Kodokan en général et, sans limiter ce qui précède, promouvoir en particulier les principes et l'enseignement du judo Kodokan et travailler à l'avancement du judo Kodokan au Québec.
- * Organiser des rencontres de toute nature relatives au judo, compétitions, tournois, concours, démonstrations et autres du même genre.
- * Offrir, accorder et contribuer avec des récompenses et discussions pour servir et promouvoir le judo Kodokan.
- * Acquérir, posséder ou disposer, de toute autre façon, soit par achat, location ou autrement, de tous terrains, immeubles nécessaires à la pratique des sports mentionnés, et plus précisément le judo, et fournir à ses membres et leurs invités des services de toute nature, en relation avec les buts de l'organisme.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations et inscriptions

Les cotisations et inscriptions sont comptabilisées sur la période couverte par ces dernières.

Événements et autres revenus

Les revenus d'événements et autres sont constatés lorsque les événements ou programmes ont lieu.

JUDO-QUÉBEC INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme recourt aux services de nombreux partenaires et bénévoles. Ces services sont constatés sous la rubrique "Contributions sous forme de services" et "Services des bénévoles" dans les produits. Ces produits sont évalués suivant la valeur du marché pour les contributions sous forme de services et sur un taux horaire de 10 \$ de l'heure pour les services des bénévoles.

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme recourt aux services de nombreux partenaires et bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode, les taux et la durée indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux - Durée</u>
Kiosque	Amortissement dégressif	20 %
Équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Tatamis	Amortissement dégressif	10 %
Chariots	Amortissement dégressif	20%
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Balance électronique	Amortissement dégressif	20 %

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

JUDO-QUÉBEC INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des comptes clients et autres créances. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des subventions reportées.

Avantages sociaux futurs

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée au régime, lequel constitue un régime interorganismes à prestations définies pour lequel l'organisme ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies.

3- PLACEMENTS SPORTS & LOISIRS

L'organisme a cédé 20 % des dons admissibles à Placements Sports & Loisirs ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Depuis 2020, la gestion du programme est sous la responsabilité du RLSQ et c'est au nouveau gestionnaire de fonds, Desjardins Gestion de patrimoine, que ces mêmes pourcentages des dons admissibles et de l'appariement annuel sont investis. Au 31 mars 2026, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal n'est pas disponible (153 729 \$ en 2025) et à Desjardins gestion du patrimoine non disponible (75 535 \$ en 2025).

JUDO-QUÉBEC INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

4- PLACEMENTS

	2026	2025
	\$	\$
Dépôt à terme, taux 2,60 %, échéant le 29 janvier 2027.	140 000	140 000
Épargne à terme à rendement progressif, taux 2,50 % échéant le 24 mars 2031.	50 000	-
Épargne à terme à rendement progressif, taux 0,550 % échéant le 19 juin 2031.	50 000	-
	240 000	140 000
Portion à court terme	140 000	140 000
	100 000	-

5- DÉBITEURS

	2026	2025
	\$	\$
Comptes clients	327 455	208 929
Comptes clients - C/R PayPal	24 024	9 000
Placements Sports et Loisirs	33 833	38 657
Subvention à recevoir	225 956	174 840
	611 268	431 426

6- IMMOBILISATIONS

	2026		2025	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	23 867	23 824	43	54
Équipements informatiques	66 197	65 274	923	1 154
Balance électronique	10 569	10 228	341	2 983
Projecteur	699	699	-	-
Téléviseur	7 515	7 374	141	177
Escalier	1 333	1 294	39	49
Bannières	2 350	2 263	87	109
Techni-Logique	7 856	7 856	-	(22)
Site Web	55 476	43 389	12 087	30 579
Tatamis	201 908	152 974	48 934	51 371
Chariots	9 336	8 211	1 125	1 406
Kiosque promotionnel	3 630	3 630	-	-
	390 736	327 016	63 720	87 860

JUDO-QUÉBEC INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

7- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 126 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 8 %.

8- CRÉDITEURS

	2026	2025
	\$	\$
Fournisseurs	256 831	227 379
Salaires et vacances à payer	69 015	69 015
Fonds d'octroi de tournois	20 647	12 112
Autres	-	20 596
	346 493	329 102

9- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2025	Encaissement	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2026
	\$	\$	\$	\$
PSDE				
Projet synergique	84 296	-	18 756	65 540
Mentorat	18 605	-	18 605	-
Jeux de la francophonie	16 000	18 000	16 000	18 000
	118 901	18 000	53 361	83 540

JUDO-QUÉBEC INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

Justes valeurs

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé au risque de liquidité principalement du fait de ses comptes créditeurs.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs. Il procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

JUDO-QUÉBEC INC.
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

ANNEXE A- PLACEMENT SPORTS ET LOISIRS

	2026	2025
PRODUITS	\$	\$
Dons admissibles	44 812	25 020
Appariements	52 680	53 500
Appariements exercice antérieur	18 558	69 313
Fonds de dotation (10 ans)	55 997	-
	172 047	147 833
CHARGES		
Frais bancaires	2 225	867
Contributions ressources humaines	169 822	146 966
	172 047	147 833
	-	-
ACTIF NET AU DÉBUT	-	-
ACTIF NET À LA FIN	-	-